

Procès-verbal assemblée de comité

Lundi 6 mai 2013, 19h30, Etraz 40bis Nyon



1. Présents : Jean-Paul Savary, président, Christophe Haenggeli, Jean-Marc Favre, Denis Champion, Josette Gaille
Excusé : Antonio Rossi, Jean-Michel Frossard, Bruno Wolfisberg
2. Procès-verbal de l'assemblée de comité du 07.01.2013 est adopté
Remarque : le cadeau de Fr. 1000,- pour Gregory, Grégoire et Jérôme n'a pas encore pu être remis puisqu'aucun d'eux n'était présent à l'AG. Josette leur envoie un Doodle pour un apéritif avec le comité un lundi ou un mardi à 19 heures.
3. Commission sportive, formation des jeunes
Le Président remercie Denis Champion de sa présence et d'accepter d'être responsable de la formation des jeunes.
Dès 13 ans, les jeunes pourront aller rouler avec Denis le mercredi après-midi. Les horaires sont flexibles. Les jeunes seniors sont également les bienvenus dans un 2^{ème} groupe en fin d'après-midi.
Les inscriptions peuvent se faire par téléphone à Denis : 022 364 13 38 ou 079 661 97 69.
Josette envoie l'information à tous les membres du VCN. De la publicité sera faite également lors de la Fête du Sport fin août.
4. Trésorerie : les cotisations se paient, sur les 22 factures envoyées, 10 membres ont payé. Des rappels seront envoyés en septembre. L'indemnité de Fr. 3'000,- allouée à la Commission sportive est renouvelée pour 2013.
5. Giron
Il y a eu moins de coureurs cette année et nous avons enregistré un déficit. Une proposition sera faite pour que les clubs paient une finance de Fr. 200,- par année et permettre ainsi de pérenniser cette manifestation. On pourrait également imaginer deux manches comme d'habitude et une 3^{ème} manche qui serait une course ouverte.
Une séance est prévue à Morges le lundi 30 juin à 19h30. Jean-Paul, Jean-Marc et Josette y participeront.
6. Tour du Pays de Vaud
Administrativement, tout est en ordre. Nous devons fournir 6-8 personnes le dimanche matin.
 - 06h00 : 2 personnes pour flécher depuis l'autoroute à Colovray
 - 06h00 : 3 personnes pour aider au montage
 - 07h30 : 3 personnes sur le parking pour diriger les voitures.Josette envoie un mail aux membres du VCN pour trouver des volontaires.
7. CE NYON 2014
Convocation par le Service des Sports de Nyon pour la sécurité et la technique le 23 mai à 11 hrs.
Nous pouvons d'ores et déjà compter sur environ 235'000,- d'argent comptant, plus les prestations de la ville de Nyon et de la police cantonale.
Nous devons fournir 40 box pour les équipes + 2 tentes sur le site pour les invités et les bénévoles.
Les tentes 3 x 3 m. sont louées pour Fr. 575,- pièce pour 4 jours.
JPS ira voir chez Denis qui possède une tente assez solide, valant environ Fr. 200,-. On pourrait ainsi les acheter et les revendre après la manifestation.
8. VTT BARILLETTE
La Gym hommes de Chésereux organise cette course et demande un partenariat avec le VCN car nous sommes membres de l'ACCV, ce qui éviterait de devoir leur payer une indemnité pour organiser cette course et qu'elle figure dans le calendrier officiel.
Le comité n'est pas favorable pour « courcircuiter » l'ACCV. D'autre part, il faut contrôler nos statuts pour savoir si un tel partenariat est possible. En cas d'accord, un ou deux membres du comité d'organisation devraient être membres du VCN.

9. Assemblée générale ASSN : lundi 13 mai à 19 heures. Le VCN sera représenté par JPS et JG.

10. DIVERS

Jean-Marc demande si le VCN pourrait fournir une visseuse/dévisseuse pour le stand Paléo. Denis Champion ou Jean-Louis Guignard sont d'accord pour en prêter une.

Egalement pour le stand Paléo, le comité est d'accord d'acheter 2 banderoles plastic.

Denis Champion est d'accord de mettre à disposition un local pour entreposer le matériel du VCN.

Seule restriction, il est ouvert durant les heures d'ouverture du magasin. Jean-Michel peut prendre contact avec lui pour aller visiter le lieu.

Christian Fivaz peut apporter à Denis le vélo de piste appartenant au club (Jean-Marc l'informe)

Séance levée à 21h30